

**REÇU LE**

06 MAI 2024

Unité Environnement

Dossier suivi par : Sabrina EL BOUZIDI

Tél : 05 65 73 40 75

Mél : ddetspp-env@aveyron.gouv.fr

SCEAAIR PORC

Site les Barthes

28 Avenue du Parleman

74 000 ANNECY

Rodez, le 25 avril 2024

Objet : Procédure de cessation d'un élevage porcin en bâtiment  
N/réf. SEB N°EN24026  
PJ : Rapport d'inspection

Monsieur,

Suite à la visite de votre exploitation le 4 avril 2024 réalisé par Mme Sabrina EL BOUZIDI, inspecteur de l'environnement, je vous confirme par la présente la cessation d'activité et la mise en sécurité du site d'élevage porcin au lieu-dit "Les Barthes".

Le bâtiment d'élevage a été nettoyé. Les pré-fosses ont été vidées. Les installations électriques et les conduites d'eau ont été mises en sécurité mais sont utilisables à la demande.

Cette visite a permis de prendre acte de la cessation d'activité du site d'élevage.

Restant à votre disposition pour tout renseignement complémentaire qui vous serait nécessaire, je vous prie d'agréer, Monsieur, l'assurance de ma salutation distinguée.

**La Chef d'unité environnement**

  
**Dominique VERGES**

*Copie: Bureau de l'Environnement - Préfecture*